

France-Nice: Medical specialist services

OJ S 205/2023 24/10/2023

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR

Postal address: 19 Rue Costes et Bellonte, CS 63331

Town: Nice

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06206

Country: France

Contact person: Département Achats

E-mail: achats@cote-azur.aeroport.fr

Internet address(es):

Main address: <https://achats.nice.aeroport.fr>

I.3. Communication

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://achats.nice.aeroport.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://achats.nice.aeroport.fr>

I.6. Main activity

Airport-related activities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

2023-147 PERMANENCE MEDICALE

Reference number: 2023-147

II.1.2. Main CPV code

85121200 Medical specialist services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché concerne :

* d'une part la Permanence Médicale mise en place sur la plateforme de l'Aéroport Nice Côte d'Azur, qui comprend notamment les prestations suivantes :

- veille et assistance en matière de sécurité sanitaire,

- actes de médecine ou infirmiers de pratique courante,
- interventions médicales ou de soins d'urgence,
- mise en place d'une main courante informatique
- armement de la permanence médicale avec présence H12 d'un personnel et d'un personnel d'astreinte.

* d'autre part les visites médicales DGAC concernant les pompiers affectés sur les plateformes aéroportuaires ACA.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Main site or place of performance: Aéroport Nice Côte d'Azur

II.2.4. Description of the procurement

Le marché concerne :

* d'une part la Permanence Médicale mise en place sur la plateforme de l'Aéroport Nice Côte d'Azur, qui comprend notamment les prestations suivantes :

- veille et assistance en matière de sécurité sanitaire,
- actes de médecine ou infirmiers de pratique courante,
- interventions médicales ou de soins d'urgence,
- mise en place d'une main courante informatique
- armement de la permanence médicale avec présence H12 d'un personnel et d'un personnel d'astreinte.

* d'autre part les visites médicales DGAC concernant les pompiers affectés sur les plateformes aéroportuaires ACA.

Les prestations seront réalisées par des médecins ou infirmiers disposant d'une qualification "urgences" et d'une expérience significative dans ce domaine. Au moins un médecin et un infirmier seront dits « référents » pour la gestion technique et administrative du cabinet.

Le marché est constitué d'une partie forfaitaire qui couvre les permanences médicales journalières (12 heures / 365 jours) et astreinte, et d'une partie variable (prix unitaires) visites médicales des pompiers et renforts ponctuels.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le marché est reconductible éventuellement 4 fois par période d'un an.

Les modalités de la reconduction sont indiquées à l'acte d'engagement.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE (pour chacune des entreprises en cas de groupement) :

- La lettre de candidature (imprimé DC1, version disponible sur le site www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).
- La déclaration du candidat (imprimé DC2, version disponible sur le site www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics) accompagnée des justificatifs demandés.
- Attestations d'assurances professionnelles en cours de validité.
- La fiche d'identité entreprise (document à compléter, disponible sur www.achats.nice.aeroport.fr).

- Le tableau récapitulatif des références récentes du candidat sur les 3 dernières années (document à compléter, disponible sur <https://achats.nice.aeroport.fr/>) dans le domaine de la médecine d'urgence. Les références récentes du candidat (sur les 3 dernières années) devront être clairement renseignées. Les candidats devront disposer d'un niveau d'expérience suffisant, démontré par des références adéquates.

- Qualifications professionnelles :

Justification des qualifications professionnelles des médecins et infirmiers de l'entreprise, notamment leur inscription au Conseil de l'Ordre, leur niveau de qualification, expérience, agréments...

Démarche Qualité, Sécurité, Environnement :

- Système de management certifié (ex : ISO 9001,...)
- Note sur la prise en compte de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement.

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES PRESENTEES PAR LES CANDIDATS

SELECTIONNES :

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères pondérés suivants :

1) Qualité des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution des prestations telles que décrites dans le mémoire technique et sur la base des éléments demandés au règlement de consultation : 60 %

2) Montant de l'offre : 40 %

Note sur les négociations : l'analyse des offres initiales constitue une première phase à l'issue de laquelle, la ou les offres des candidats les mieux classées, pourront faire l'objet de négociations par application des critères de jugement.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Capacités financières :

- Déclaration concernant le Chiffre d'affaires global sur les 3 dernières années.
- Déclaration concernant le Chiffre d'affaires des prestations auxquelles se réfère le marché sur les 3 dernières années.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Capacités techniques :

- Moyens humains (effectifs, organigramme)
- Moyens matériels

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Présentation des candidatures :

- Les dossiers seront impérativement rédigés en langue française. Ils comporteront toutes les pièces listées ci-après.
- Les propositions devront impérativement être parvenues avant les dates et heures limites indiquées sur la plateforme "AIR ACHATS".

CRITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES :

Selon les documents demandés ci-dessus et conformément aux dispositions suscitées du code de la commande publique, seules les candidatures présentant des garanties techniques – financières – professionnelles suffisantes seront retenues.

Le niveau minimum de capacité financière doit être en cohérence avec le montant du marché. Les niveaux de capacités humaines et techniques doivent être liés et proportionnés à l'objet du marché.

III.1.6. Deposits and guarantees required

Cautionnement et garanties exigées : garantie à première demande pour toute demande d'avance forfaitaire. Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire en remplacement de la retenue de garantie (selon les dispositions prévues au CCAP).

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Modalités de paiement : Le paiement s'effectuera par virement bancaire selon les modalités fixées au CCAP.

Modalités de financement : ressources propres

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupement conjoint avec mandataire solidaire ou groupement solidaire.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 16/11/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Option : le marché est reconductible éventuellement 4 fois par période d'un an.

VI.3. Additional information

Date prévisionnelle de début d'exécution du marché : AVRIL 2024

PROCEDURE :

Mode de passation : Marché soumis aux dispositions des articles L2124-3, R2124-1, R2124-4, R2142-1 à R2142-27, R2161-21 à R2161-23, R2162-4-2 et R2162-13 du code de la commande publique.

Nombre maximum de candidats autorisés à présenter une offre : sans objet

Publications antérieures relatives à la même consultation : néant

L'accord-cadre est passé sans minimum, et est encadré par un montant maximum de 50 000 € HT, pour toute la durée de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises.

MODALITES ADMINISTRATIVES :

Les candidats retenus seront informés de la disponibilité des dossiers de consultation à l'issue de la phase de sélection des candidatures.

Retrait du dossier :

Les dossiers devront être retirés sur notre plateforme AIR ACHATS après inscription gratuite sur <https://achats.nice.aeroport.fr/>

Remise des candidatures :

Modalités d'ouverture : les séances d'ouverture des offres ne sont pas publiques.

Date/heure limites de réception des candidatures : 16/11/2023 à 12 heures, délai de rigueur

Lieux de dépôt des propositions :

Les dossiers devront être retirés sur notre plateforme AIR ACHATS après inscription gratuite sur <https://achats.nice.aeroport.fr/>

Dématérialisation des procédures : la transmission des offres par voie électronique est obligatoire.

ATTENTION :

Conformément à l'article R2132-7 du code de la commande publique, la proposition doit obligatoirement être déposée de manière dématérialisée sur notre plateforme "AIR ACHATS".

Vous pouvez disposer gratuitement d'un compte sur la plateforme "AIR ACHATS":

<https://achats.nice.aeroport.fr/>

Copie de sauvegarde (non obligatoire)

Une copie de sauvegarde peut être envoyée conformément aux dispositions de l'article R2132-11 du code susvisé, dans le délai prescrit pour le dépôt du pli initial :

Soit par voie postale :

La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : « copie de sauvegarde », le numéro et l'intitulé de la consultation et le nom du candidat auxquels elle se rapporte.

Cette copie doit être transmise dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres :

- Soit déposée contre remise de récépissé à AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR -

Département Achats - Bâtiment B1 – 6ème étage- Accès par la rue Coste Bellonte -

AEROPORT NICE COTE D'AZUR (Réception du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00)

- Soit adressée par voie postale : AEROPORTS DE LA COTE D'AZUR – Bâtiment B1 – 6ème étage- Rue Coste Bellonte B.P 3331 – 06206 Nice Cedex 3.

Soit par voie électronique :

A l'adresse suivante avec en objet « COPIE DE SAUVEGARDE », suivi du numéro, de l'intitulé de la consultation et du nom du candidat auxquels elle se rapporte : marches@cote-azur.aeroport.fr

DOCUMENT UNIQUE DE MARCHE EUROPEEN (DUME) :

Selon les dispositions de l'article R2143-4 du code susvisé, l'Aéroports de la Côte d'Azur accepte que les candidats présentent leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé, en lieu et place des déclarations sur l'honneur et des renseignements mentionnés à l'article R2143-3 du code.

Dans ce cas, il est précisé que Aéroports de la Côte d'Azur n'autorise pas les candidats à se limiter à indiquer dans le DUME qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. Le DUME devra obligatoirement être rédigé en français

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal Judiciaire de Marseille

Postal address: 6 Rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13006

Country: France

Telephone: +33 491155050

Internet address: www.nice.tribunal-administratif.fr

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Le Président du Tribunal Judiciaire de Marseille peut être saisi, en référé, des recours prévus par l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal Judiciaire de Marseille

Postal address: 6 Rue Joseph Autran

Town: Marseille

Postal code: 13006

Country: France

Telephone: +33 491155050

Internet address: www.nice.tribunal-administratif.fr

VI.5. Date of dispatch of this notice

19/10/2023